

## *Dispositifs physiques : Cordelette*

**Préserver la quiétude**

### **Où installer des cordelettes :**

- En contrebas des pistes et remontées mécaniques
- Le long des points d'ascension en ski de randonnée
- Dans la continuité d'autres dispositifs



- *En dehors des crêtes*
- *En dehors des bordures de pistes*
- *En dehors des zones avalancheuses*



### **Avantages de ce dispositif :**

- Simplicité de mise en œuvre et de maintenance ;
- Coûts réduits ;
- Peut être installée sur une longueur importante ;
- Peut être utilisée pour limiter le ski en ascension ou en descente ;
- Non dangereuse pour les pratiquants et pour la faune ;
- Possibilité d'ajouter des fanions ;
- Peut-être complémentaire à d'autres dispositifs.

### **Inconvénients de ce dispositif :**

- Efficacité aléatoire ;
- Facilement détériorées ;
- Sécurité pour le skieur nulle ;
- S'utilise rarement seule.

**L'avis des skieurs :** Les cordelettes indiquent un danger pour les skieurs, surtout lorsqu'elles sont noires et jaunes. Néanmoins, cela ne correspond pas à un danger très fort mais plutôt à éviter, d'où le fait qu'elles soient régulièrement franchies. Cela est d'autant plus vrai de par la facilité avec laquelle on peut les franchir, ou de par l'absence d'explication quant à leur présence (panneaux ou fanions).



## **Caractéristiques du dispositif :**

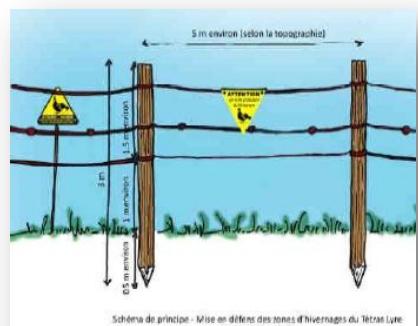
<b>Modèles</b>	<b>Coût</b>	<b>Mise en place &amp; Maintenance</b>	<b>Longévité</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souple</li> <li>• Rêche</li> <li>• Jaune/noire</li> <li>• Rouge/noire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Environ 40€ les 200m</li> <li>• Environ 30€ / m linéaire fanions et poteaux compris pour dispositif à 3 hauteurs de corde</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place en début de saison et retirée en fin</li> <li>• 1 pisteur sur une journée + contrôle hebdomadaire</li> </ul>	Entre 5 et 10 ans selon les conditions météorologiques

## **Préconisation de mise en œuvre**

- \* Croiser les données cartographiques faunistiques (diagnostic habitats) et points à sécuriser (zone d'accidents);
- \* Demander l'avis du personnel de terrain et des acteurs locaux sur le choix du dispositif, la longueur, l'emplacement, ...
- \* Enlever les cordelettes en été pour éviter leur détérioration ;
- \* Relever les cordelettes pour des chutes de neiges supérieures à 50 cm ;
- \* Etendre les cordelettes aux points d'accès du hors-piste par gravité ;
- \* Mettre en place des cordelettes afin de dévier le ski en randonnée, ou les raquettes des zones d'hivernage ;
- \* Installer sur la cordelette des fanions symbolisant le motif de leur présence ;
- \* Communiquer sur le projet :
  - o Sensibiliser le grand public à la coexistence avec la faune sauvage par divers supports (brochures, TV, flyers, plan des pistes), différentes animations (maraudage), ou directement par le biais des acteurs du tourisme (office de tourisme, accompagnateurs en montagne, ...),
  - o Sensibiliser les professionnels (moniteurs de ski, accompagnateurs, ...) afin de les intégrer à la démarche et éviter d'éventuels conflits d'intérêts,
  - o Sensibiliser le personnel afin de faire de ce dernier un vecteur de communication auprès du public,
  - o Faire participer au projet les chasseurs, les acteurs du tourisme pour combiner les intérêts, les compétences et les efforts.

## **Pour aller plus loin :**

- \* Substituer ou renforcer progressivement la cordelette par un dispositif du type haie forestière, banquette;
- \* Concevoir ou réaménager les pistes et les remontées mécaniques de manière à ce qu'elles ne donnent pas accès par gravité au site.



## **Expériences : La Tania – Courchevel**

- **Contexte :**

Dans le cadre de la restructuration du domaine skiable, la société des trois vallées a engagé avec la DREAL Rhône Alpes un plan d'action Tétras lyre afin de pouvoir inventorier les enjeux de cette espèce sur ce site mais surtout proposer des mesures compensatoires adéquates en partenariat avec les autres acteurs du territoire. La première étape de ce plan a été donc de réunir les acteurs (ONF, ONCFS, PN Vanoise, chasseurs et fédération des chasseurs, pisteurs, guides) et l'une des premières actions proposées a été l'identification et la mise en défend des zones d'hivernage de l'oiseau.

- **Caractéristiques :**

Cinq zones ont été ainsi équipées afin d'en assurer la tranquillité en hiver sur un total de 1000 mètres linéaires équipés de piquets de 4m de haut sur lesquels sont disposés 3 hauteurs de cordelette souple. L'utilisation de cordelettes a été préférée car cela permettait une rapidité et une facilité de mise en œuvre garantissant une certaine efficacité, une maintenance aisée avec du matériel connu du personnel qui plus est était déplaçable en fonction de l'évolution de la connaissance sur la localisation des zones d'hivernage du Tétras lyre.

- **Coûts :**

Environ 15€ / mlinéaire soit environ 15 000€ pour les dispositifs et environ 10 000€ pour les actions de communication qui ont suivi.

- **Mise en œuvre / Maintenance :**

La mise en place a été sous traitée auprès de l'Office Nationale des Forêts qui a mis environ deux semaines pour tout installer. La maintenance s'effectue par le biais des pisteurs qui relève, répare le dispositif au besoin.

- **Communication :**

Celle-ci a été très importante afin de faciliter l'acceptation du projet et demeure à ce titre exemplaire. Ainsi tous les socio-professionnels ont été consultés et sensibilisés autour de ce projet (parc national de la Vanoise, Onf, Oncfs, Chasseurs, Guide et accompagnateurs, école de ski, municipalité). Ainsi a été publiée une vidéo diffusée sur internet, un flyer diffusé aux offices de tourisme et caisses des remontées mécaniques, des panneaux d'informations au niveau des départs des remontées mécaniques, un article dans le bulletin municipal et un spot radio diffusé plus de 200 fois en une saison. De même, les écoles de ski et les guides ont été spécifiquement sensibilisés et des stands ont été montés lors des grands évènements sportifs en partenariat avec le parc national de la Vanoise.

- **Efficacité :**

Bonne efficacité constatée avec une vraie implication du public et très bon retour médiatique pour la station

- **Poursuite :**

Renforcement du dispositif sur les points où il y a encore du passage et poursuite des efforts de communication

## **Contacts :**

- T. Thor Jensen - Directeur d'exploitation S3V Courchevel - [t.thor-jensen@S3V.com](mailto:t.thor-jensen@S3V.com)
- Philipe Auliac – Technicien fédération des chasseurs de Savoie - [pauliac@chasseursdesavoie.com](mailto:pauliac@chasseursdesavoie.com)
- Estelle Lauer – Ingénieur fédération des chasseurs d'Isère - [estelle.lauer@chasse38.com](mailto:estelle.lauer@chasse38.com)

## **Autres expériences :**

- Nancy sur Cluses – P.Roche – Technicien fédération départementale des chasseurs de Haute Savoie – [proche@chasseurs74.fr](mailto:proche@chasseurs74.fr)
- Samoëns Morillon - P.Roche – Technicien fédération départementale des chasseurs de Haute Savoie – [proche@chasseurs74.fr](mailto:proche@chasseurs74.fr)
- Réserve du Ristolas - Estelle Lauer – Ingénieur fédération des chasseurs d'Isère - [estelle.lauer@chasse38.com](mailto:estelle.lauer@chasse38.com)